



Arnaque sur compte bancaire

Par mamie 47

Bonjour à tous. Ma petite fille a eu ses comptes bancaires vidés, suite à un appel téléphonique du "soi disant" service des fraudes, pour vérifier un prélèvement qui devait être fait sur son compte. Il lui a dit son numéro de compte courant, et lui a demandé si c'était bien ça. Elle a confirmé. Il lui a ensuite demandé son code, et là, elle a raccroché sans donner son numéro. Malheureusement, ils ont réussi à lui vider son compte courant, et un autre compte où elle avait placé de l'argent. De plus, ils avaient contracté un crédit. Mais la banque ne veut pas du tout la rembourser. Ils l'accusent d'avoir donné son code, et la rendent responsable. Est-ce qu'ils doivent la rembourser? Merci pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Sans avoir le code comment ont-ils pu vider son compte ?
La banque doit prouver la négligence, mais là... vous ne donnez pas assez d'infos pour qu'on vous dise qui a raison.

Votre fille peut contester par courrier RAR à sa banque puis saisir le médiateur. Toutes infos utiles sont au bas de chaque relevé de compte mensuel.